

La sociologie des mouvements sociaux : structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage.

Anne Revillard

► **To cite this version:**

Anne Revillard. La sociologie des mouvements sociaux : structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage.. 2003. halshs-01141740

HAL Id: halshs-01141740

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01141740>

Submitted on 13 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Anne Revillard
La sociologie des mouvements sociaux :
Structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage

Ce texte, rédigé en juin 2003, propose quelques réflexions sur la sociologie des mouvements sociaux, principalement à partir de l'ouvrage coordonné par McAdam, McCarthy et Zald en 1996 : MCADAM, D., MCCARTHY, J., et ZALD, M.N. (sd) (1996), *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*. Cambridge : Cambridge University Press. 426 p.

En se démarquant par rapport aux premières théories du comportement collectif, la sociologie des mouvements sociaux s'est développée autour de trois grands facteurs permettant de rendre compte de l'émergence et du développement de ces mouvements : les structures de mobilisation, les opportunités politiques et les processus de cadrage.

Les structures de mobilisation

L'attention aux structures de mobilisation est issue du tournant provoqué par le courant de la mobilisation des ressources, qui invite à passer de la question du « pourquoi » de la mobilisation (question centrale pour les théories précédentes du comportement collectif) à la question du « comment ». L'apport essentiel de ce courant, bien résumé par Kitschelt (1986) dans la citation suivante, a été de concevoir l'action collective comme une action rationnelle finalisée, dont la compréhension passe par conséquent par une étude de ses contraintes et de ses moyens :

« [La théorie de la mobilisation des ressources] conçoit les mouvements sociaux comme des décideurs collectifs rationnels qui mobilisent leurs partisans et promeuvent leur cause à l'aide des meilleures stratégies disponibles sous la contrainte de ressources matérielles et cognitives limitées » (p.59, trad. pers.).

Les structures de mobilisation peuvent ainsi se définir comme « les moyens collectifs, informels aussi bien que formels, par le biais desquels les gens se mobilisent et s'engagent dans l'action collective » (McAdam, McCarthy et Zald 1996 p.3, trad. pers.).

Le courant de la mobilisation des ressources, représenté par McCarthy et Zald, a concentré son attention sur les structures organisationnelles formelles des mouvements. Cela s'est traduit par l'élaboration de concepts tels que l'organisation de mouvement social (*social movement organization*, ou SMO) ou le secteur de mouvement social (*social movement sector*, ou SMS). En se démarquant par rapport à l'équivalence établie par la théorie de la mobilisation des ressources entre mouvement social et organisation formelle, le modèle du processus politique, représenté par des auteurs comme Tilly, McAdam ou Morris, a par ailleurs souligné l'importance cruciale des lieux quotidiens (*grassroots settings*, selon l'expression de Tilly) – comme le lieu de travail ou le quartier – dans la facilitation de la structuration de l'action collective (McCarthy 1996). Ces structures informelles de la vie quotidienne, que McAdam a appelé « contextes de micromobilisation », jouent un rôle essentiel dans la phase d'émergence des mouvements sociaux. Ainsi, Morris et McAdam ont montré le rôle des institutions locales noires comme les églises ou les universités dans l'émergence du mouvement des droits civiques.

Cependant, un mouvement social ne se résume pas à une seule organisation. Il est composé de diverses structures de mobilisation, dont il est intéressant d'étudier la configuration, ainsi que les conséquences de cette dernière sur l'impact du mouvement dans son ensemble, ou sur le développement d'une organisation de mouvement social donnée. On pourra notamment prêter attention aux « effets de bords radicaux » (*radical flank effects*) : selon Haines (cité par McAdam et al. 1996), la présence d'une aile radicale est en général bénéfique pour les organisations de mouvement social plus modérées. En effet, la présence d'une aile radicale peut donner aux modérés un pouvoir de négociation supplémentaire vis-à-vis de l'Etat, voire les amener à radicaliser leur position tout en gardant le soutien de l'Etat.

Les opportunités politiques

Alors que la théorie de la mobilisation des ressources tend à se concentrer sur les paramètres internes à l'organisation, le courant d'étude des opportunités politiques s'intéresse à l'ensemble plus large de contraintes et d'opportunités politiques caractéristiques du contexte dans lequel s'insèrent les mouvements sociaux, et qui contribuent à façonner ces derniers (McAdam et al. 1996). Le concept d'opportunités politiques est, dans la sociologie des mouvements sociaux, le principal outil théorique permettant de faire le lien entre mouvements sociaux et système politique. Ce concept a été utilisé dans des optiques et des buts de recherche très différents, qu'il nous semble nécessaire de spécifier afin de mieux le cerner, avant d'en détailler les différentes dimensions.

a) Un concept aux usages multiples

◆ *Approche dynamique versus approche statique*

Le concept de structure des opportunités politiques a fait l'objet de deux types d'usages, l'un historique et l'autre comparatif. Il a initialement été théorisé dans une perspective diachronique par les chercheurs américains du processus politique (McAdam, Tarrow, Tilly), qui voient le déclenchement et le destin des mouvements largement dépendants des opportunités ouvertes par la structure institutionnelle et la disposition idéologique changeantes des acteurs au pouvoir dans un système politique donné (McAdam 1996). Des chercheurs européens (Kriesi, Kitschelt, Koopmans, Duyvendak), inspirés par ces premiers travaux, ont théorisé la structure des opportunités politiques dans l'optique d'une étude comparative des mouvements sociaux. Ils ont donc développé une approche plus statique, comparant des structures d'opportunités politiques d'un pays à l'autre à un moment donné du temps.

Ces deux courants posent en réalité deux questions de recherche distinctes (McAdam, McCarthy et Zald 1996). Les travaux américains les plus anciens cherchent principalement à expliquer *l'émergence d'un mouvement social* par des changements dans la structure institutionnelle ou dans les relations de pouvoir informelles d'un système politique particulier. Cela débouche sur l'étude historique de cycles de protestation portant sur un mouvement spécifique. Les travaux européens plus récents visent plutôt à rendre compte des *différences dans la structure, le développement et l'impact de mouvements comparables dans différents pays*, sur la base de variations dans les caractéristiques politiques de l'Etat-nation dans lequel ces mouvements s'insèrent.

Cette différence dans la perspective de recherche induit des divergences dans les dimensions des opportunités politiques qui vont se trouver au cœur de l'analyse, la perspective comparative insistant sur les dimensions les plus structurelles des opportunités politiques, alors que la perspective historique met l'accent sur les dimensions plus volatiles (Gamson et Meyer 1996). Tarrow (1996), pour sa part, établit une distinction entre les changements de court terme et de long terme dans les opportunités. Ces deux questions de recherche distinctes induisent par ailleurs un statut causal différent de la structure des opportunités politiques : les chercheurs qui

veulent expliquer l'émergence et l'influence d'un mouvement au fil du temps utilisent le concept comme une *variable indépendante*, pour décrire les aspects dynamiques de l'environnement politique qui changent pour permettre ou encourager l'émergence de *challengers*. Ceux qui veulent comparer le développement de mouvements similaires dans des pays différents utilisent plutôt le concept comme une *variable intervenante*.

Tarrow (1996) prône un rapprochement des perspectives dynamique et comparative. En effet, tout en reconnaissant, dans la filiation de Tocqueville, l'intérêt des comparaisons internationales, il met en garde contre le risque des comparaisons statiques. En effet, dans une perspective synchronique, on peut être amené à comparer de mouvements sociaux qui, dans deux pays différents, n'en sont pas à la même phase du cycle de contestation, et ceci peut déformer l'image qu'on en donne. Pour être validée, la comparaison devrait donc porter sur des cycles entiers de contestation, ce qui revient à coupler l'approche comparative avec une approche dynamique.

◆ *Approche centrée sur l'Etat versus structures de « proximité »*

Dans le même texte, Tarrow met en regard deux manières de conceptualiser les opportunités politiques, une approche centrée sur l'Etat et un point de vue plus proche des acteurs, qu'il qualifie de « structure des opportunités de proximité » (*proximate opportunity structure*). L'approche centrée sur l'Etat, héritière de Tocqueville, s'intéresse à des caractéristiques structurelles des systèmes politiques nationaux. Elle a été dominante dans la science politique américaine des années 1970 et 1980. L'approche « de proximité » peut se concentrer sur des domaines de politique publique spécifique, ou bien sur l'environnement immédiat d'un mouvement donné et sur les opportunités pertinentes pour ce mouvement.

Si Tarrow reste globalement attaché à la tradition sociologique de l'approche centrée sur l'Etat, il est amené à la nuancer en insistant sur les variations qui peuvent exister entre mouvements au niveau infranational. En effet, il souligne avec raison que si les mouvements sociaux ne faisaient que refléter les contextes institutionnels propres à un État-nation, il y aurait beaucoup moins de variations au niveau infranational que ce que l'on constate, à la fois entre différents secteurs de mouvements sociaux et à l'intérieur d'un même secteur. A ce propos, il note que si certaines structures d'opportunités nationales sont clairement plus ouvertes que d'autres, les élites sont loin d'être neutres par rapport aux différents mouvements.

On peut par ailleurs distinguer une conceptualisation de la structure des opportunités politiques à l'échelle étatique et une conceptualisation plus centrée sur un domaine de politique publique spécifique. De ce point de vue, Tarrow semble rester attaché à une conception étatique. C'était également la conception défendue par Kitschelt en 1986, qui donnait de sa position la justification suivante :

« While it is certainly the case that political opportunity structures vary among policy arenas within the same political regime, system-wide political properties and national 'policy styles' also play key roles in determining the dynamics of social movements. The nature of these properties and styles are of crucial importance because representatives of entirely new demands often cannot participate effectively in highly differentiated policy arenas and instead must appeal to actors and institutions in politics, such as parties, parliaments and courts, whose authority and decision procedures at least partially transcend those of particular policy arenas » (Kitschelt 1986 p.63, trad. Pers.).

Il nous semble qu'il s'agit là d'une conclusion quelque peu rapide quant au manque de discernement stratégique des mouvements sociaux. Cette question de savoir si les opportunités sont générales ou relèvent d'un domaine de politique publique spécifique devrait rester une question de recherche ouverte à l'investigation empirique. Elle pose par ailleurs le problème théorique des conditions de validité d'une généralisation à partir d'un domaine de politique

publique spécifique, question qui s'est notamment posée à partir de l'idée du caractère exemplaire ou exceptionnel des politiques familiales (Commaillie 1994, Belley 1995).

Les développements les plus récents de la théorie de l'action publique (Duran 1999) rendent difficile l'établissement de généralités concernant la relative ouverture ou fermeture d'un système politique dans son ensemble, et nous invitent à la plus grande prudence. Outre les variations sectorielles, il faut distinguer les éventuelles caractéristiques structurelles d'un système politique des variations conjoncturelles dont il peut faire l'objet. Ainsi, idéalement, une fois que l'on a fait, par le biais d'une comparaison internationale, l'hypothèse du caractère structurel (national) d'une caractéristique constatée, deux tests sont nécessaires afin de valider cette hypothèse : d'une part la comparaison entre différents domaines de politique publique, afin d'éliminer la possibilité d'une caractéristique sectorielle, et d'autre part l'étude longitudinale, qui permet de dégager les variations conjoncturelles des caractéristiques plus constantes.

b) Les dimensions des opportunités politiques

De quoi les opportunités politiques sont-elles constituées ? Dans sa synthèse des typologies des structures des opportunités politiques, McAdam (1996) note que la plupart des auteurs distinguent la structure institutionnelle formelle des relations de pouvoir informelles qui caractérisent le système à un moment donné. Nous prendrons ici pour point de départ la typologie de Tarrow (1996), qui distingue quatre grands types d'opportunités :

◆ *L'ouverture de l'accès au système politique*

A ce propos, on peut se demander si la présence d'opportunités conventionnelles de participation encourage la participation contestataire non conventionnelle, ou au contraire la loyauté et le consensus. Selon Eisinger (1973), la relation entre la contestation et les opportunités politiques est curvilinéaire : ni l'accès total, ni son absence, n'encouragent la plus forte contestation. La contestation a le plus de chances de se produire dans des systèmes caractérisés par un mélange de facteurs d'ouverture et de fermeture. Cette théorie a été bien vérifiée dans le cas de la démocratisation post-soviétique en Europe de l'Est.

◆ *L'instabilité des alignements politiques*

Cette instabilité est principalement mesurée dans les démocraties par l'instabilité électorale, qui rend possible des coalitions et invite les contestataires à influencer les marges des partis. Réciproquement, cela incite les élites à chercher le soutien des marges. Mais l'instabilité des alignements politiques ne passe pas forcément par l'instabilité électorale. Ainsi l'instabilité des élites et les conflits entre elles peuvent les pousser à rechercher le soutien de groupes marginaux.

◆ *Des alliés d'influence*

Ces alliés peuvent être par exemple des témoins favorables en Cour de justice, ou des personnes qui vont négocier au nom du mouvement, etc..

◆ *La division des élites*

Les conflits entre les élites encouragent non seulement les contestataires à se lancer dans l'action collective, mais font aussi en sorte qu'une partie de l'élite peut chercher à adopter le rôle de tribune du peuple afin d'augmenter son propre pouvoir d'influence politique.

Ces quatre grandes catégories se retrouvent dans la plupart des typologies des opportunités politiques. Nous citerons quelques autres dimensions qui nous semblent intéressantes, bien que

moins systématiquement mentionnés par les différents auteurs du courant des opportunités politiques.

D'une part, on peut remarquer que les opportunités précédemment citées relèvent essentiellement du système politique à proprement parler. Certains auteurs, comme Katzenstein (1998), ont été amenés à mettre en évidence des opportunités relevant du domaine du droit, incluant à la fois le système normatif constitué par la loi, et les orientations adoptées par le système judiciaire. En effet, Katzenstein montre comment aux Etats-Unis, l'introduction dans la loi de la norme de l'égalité des chances a constitué une opportunité politique saisie par des féministes dans l'armée pour servir de base à des revendications d'égalité à l'intérieur de cette institution. Mais le fait que cette opportunité ait été saisie est aussi lié à l'attitude favorable du système judiciaire par rapport aux plaintes pour discrimination dans l'armée. L'importance de ce facteur apparaît par contraste avec la situation dans l'Eglise catholique, institution dont le système judiciaire américain a plus nettement préservé l'autonomie, ce qui a conduit les militantes féministes dans l'Eglise à adopter des stratégies plus discursives que légales ou réglementaires.

D'autre part, certains auteurs ont été amenés à insister davantage sur la dimension stratégique de l'action de l'Etat en relation avec les mouvements sociaux. Ainsi, McAdam inclut dans sa typologie la capacité de l'Etat et sa propension à la répression (que d'autres auteurs, comme Della Costa, n'incluent pas dans la définition des opportunités politiques mais prennent plutôt comme un signe de la fermeture globale du système politique). Kriesi et al. (1995) évoquent quant à eux les stratégies dominantes suivies par les autorités politiques quand elles ont affaire avec les mouvements sociaux. Cette dimension nous paraît importante, en tant qu'elle permet d'intégrer les stratégies potentiellement divergentes des autorités politiques vis-à-vis de différents mouvements sociaux (comme le suggérait Tarrow), et leur rôle d'arbitre de la légitimité politique de tel ou tel mouvement (nous avons en tête la confrontation entre mouvement des femmes et mouvement familial).

Enfin, certains auteurs intègrent dans la structure des opportunités politiques des facteurs qui ne relèvent pas du système politique à proprement parler, mais plutôt d'une dimension culturelle plus large. Ainsi, Gamson et Meyer (1996) distinguent deux dimensions parmi les opportunités, la dimension institutionnelle et la dimension culturelle dans laquelle ils incluent des éléments comme la légitimité, la conscience de classe, le « climat » ou « l'humeur » nationale, le « *zeitgeist* », le discours public, les cadres médiatiques... Kriesi et al. (1995) accordent également une grande importance à cette dimension culturelle, en faisant de la « structure des clivages nationaux » l'élément le plus stable de leur structure des opportunités politiques ; ils entendent par là les clivages politiques propres à chaque pays, qui dépendent des clivages sociaux et culturels de ce pays. Ce concept est essentiellement utilisé pour rendre compte de la prégnance plus ou moins forte du clivage de classe (notamment en tant qu'elle empêche la mise sur le devant de la scène d'autres clivages, qui sont le propre des « nouveaux mouvements sociaux »).

L'inclusion de la dimension culturelle dans la structure des opportunités politique, si elle semble cohérente avec les développements les plus récents de l'analyse des politiques publiques qui insistent sur la dimension cognitive de ces dernières, ne fait cependant pas consensus. McAdam (1996) préfère ainsi s'en tenir à une définition restreinte, strictement politique, des opportunités, afin de limiter le risque de dilution du concept, qui risque de finir par désigner tout l'environnement d'un mouvement social, perdant ainsi de son pouvoir explicatif à force d'inclure trop de facteurs. Pour notre part, nous ne voyons aucune objection à ce que des dimensions d'ordre culturel, symbolique ou cognitif soient incluses dans la définition des opportunités politiques. Il nous semble en effet que le caractère proprement et fortement politique de cette dimension a été suffisamment démontré (voir les concepts de régime de citoyenneté (Jenson et Phillips 1996), de référentiel (Faure 1994), etc.). Cependant, il nous semble tout aussi essentiel de ne pas concevoir cette dimension culturelle de manière unilatérale, simplement dans sa dimension d'opportunité : si elle est une opportunité qui peut être saisie, elle est aussi une contrainte, un

cadre qui limite l'action stratégique en établissant les frontières du politiquement pensable (nous développerons plus amplement cette dimension dans notre examen du concept de cadre).

c) Des structures objectives ou subjectives ?

Une dernière mise au point est nécessaire en ce qui concerne ce concept de structure des opportunités politique : il s'agit du débat sur le caractère objectif ou subjectif de ce concept. Tarrow (1988) remarque à juste titre que les différents modèles utilisant le concept de structure des opportunités politiques ne se sont pas toujours clairement prononcés quant au statut objectif ou subjectif de cette structure. En effet, si le terme « structure » renvoie à l'idée de forces agissant indépendamment de la volonté, l'élément déterminant dans la plupart de ces théories est la perception de la structure des opportunités politiques par les acteurs, qui affecte le développement de la mobilisation.

Koopmans (1995) estime que les mises en œuvre empiriques de la théorie des opportunités politiques ont généralement souffert d'une tendance au réductionnisme structurel : alors que la théorie de la mobilisation des ressources est fondée sur une analyse en termes de coûts - bénéfiques au niveau micro, qui a souvent insuffisamment tenu compte du contexte, les théories de la structure des opportunités politiques ont bien souvent connu l'excès inverse, en liant directement les caractéristiques abstraites des systèmes politiques aux mobilisations des mouvements sociaux, sans aucune spécification de la manière dont ces variables de contexte interviennent dans les décisions stratégiques des participants et organisateurs individuels. C'est pour rétablir un lien entre la structure et l'action que Koopmans a introduit la notion d'opportunités concrètes, composée de quatre éléments : les chances de succès, la réforme/menace, la facilitation et la répression qui sont à la fois pertinents comme paramètres de l'action individuelle, et directement reliés aux caractéristiques structurelles du contexte politique de l'action collective.

D'autres critiques récentes des usages habituels de la théorie de la structure des opportunités politiques mettent en garde contre des conceptions excessivement objectivistes et invitent, pareillement à Koopmans, à faire le lien entre la structure et l'action. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les tentatives récentes d'établir un lien entre la théorie des opportunités politiques et la théorie des cadres : les opportunités n'ont un impact sur la mobilisation que si elles sont saisies par les acteurs de cette dernière, cette saisie cognitive impliquant elle-même des outils de « cadrage » des opportunités (Gamson et Meyer 1996). McAdam, Tarrow et Tilly (2001) vont dans le même sens lorsqu'ils insistent sur le fait qu'une opportunité n'induit de mobilisation que dans la mesure où elle est visible et perçue comme telle. Dès lors, plutôt que de parler des opportunités et des menaces comme des facteurs structurels objectifs, il faut les envisager comme étant sujets à attribution.

Si ces développements récents tendent à dénoncer le manque de spécification des mécanismes cognitifs par le biais desquels les opportunités sont perçues, perception qui à son tour provoque la mobilisation, il nous semble que cette conception subjective des opportunités politiques a toujours été celle des principaux auteurs de ce courant, démarche qui était cohérente avec un questionnement centré sur le problème de la mobilisation. C'est cette attention à la dimension subjective qu'a très justement fait ressortir François Chazel en parlant de structure des *chances* politiques (Chazel 1992). Le privilège accordé à la dimension subjective s'explique par le fait que ces auteurs cherchent d'abord à rendre compte de la mobilisation elle-même plutôt que de son impact. Une interrogation plus centrée sur l'impact pourrait conduire à appréhender la structure des opportunités politiques dans sa dimension objective.

Avant de nous intéresser aux processus de cadrage, nous évoquerons deux directions de recherche récentes dans le domaine de l'étude des opportunités politiques qui nous paraissent particulièrement fructueuses ; il s'agit de l'analyse du contexte international des opportunités, et de l'approche de la structure des opportunités politiques en tant que variable dépendante.

d) Le contexte international des opportunités politiques

Tarrow (1996) souligne très justement qu'à une époque où les mouvements sociaux se globalisent, ils peuvent de moins en moins facilement être expliqués par les structures d'opportunités politiques propres à un Etat nation particulier. Si le phénomène de diffusion des modèles d'action collective d'un pays à l'autre n'est pas récent, on assiste aujourd'hui, au-delà ce processus de diffusion, à une collaboration importante entre mouvements sociaux nationaux dans des campagnes d'action collective. De plus en plus de mouvements sont même immédiatement organisés de manière transnationale.

La prise en considération du contexte international devient donc plus essentielle que jamais. Deux théories s'opposent quant au sens de cette dimension transnationale de l'action collective. Tarrow (1998, cité par Jenson et Papillon 2000) insiste sur l'émergence de mouvements sociaux transnationaux, qui ferait suite à l'effritement des structures des opportunités politiques nationales laissant place à des structures des opportunités politiques transnationales. Keck et Sikkink (1998, cité par Jenson et Papillon 2000) décrivent un mouvement différent, selon lequel des mouvements sociaux nationaux transposent leur lutte dans un espace politique transnational où des opportunités politiques plus intéressantes que dans l'espace national sont disponibles. Cependant, ce recours au niveau transnational est un procédé stratégique qui ne vise pas ultimement l'espace transnational, mais bien l'espace national : il s'agit d'obtenir un « effet de boomerang », en utilisant la mobilisation transnationale pour pousser les acteurs nationaux à réagir. Jenson et Papillon (2000) constatent un tel phénomène dans leur étude de la mobilisation des indiens Cree de la baie James (au Nord du Québec), qui, par le biais d'un recours à des structures d'opportunité transnationales, visent bien une modification du régime de citoyenneté canadien.

e) La structure des opportunités politiques comme variable dépendante

Pour prendre un exemple tiré de notre recherche, lorsque le mouvement des femmes, comme cela a été le cas au Québec, se mobilise en vue de la création d'un organisme gouvernemental chargé de représenter les intérêts des femmes, il contribue par son action à une modification conséquente de la structure des opportunités politiques. En effet, la création par un Etat d'un organisme chargé de défendre les droits des femmes représente à la fois, au niveau symbolique, une reconnaissance de la pertinence de la problématique portée par le mouvement féministe, et concrètement, un accroissement potentiel des chances d'accès au système politique pour les représentantes de ce mouvement.

Ce phénomène par le biais duquel les mouvements sociaux contribuent à la modification de la structure des opportunités politiques a été peu étudié par les sociologues s'inscrivant dans le courant des opportunités politiques. Un de ses premiers théoriciens, Kitschelt (1986, p.66-67), avait pourtant envisagé cette conséquence possible de l'action des mouvements sociaux dans sa typologie des formes d'impacts, construite à partir de celle de Gamson (1975), qui distingue trois types d'impact :

- L'impact substantiel, qui consiste en un changement du contenu des politiques en fonction des demandes du mouvement ;
- L'impact procédural (*procedural impact*), qui ouvre des voies de participation aux représentants du mouvement et implique leur reconnaissance comme interlocuteurs légitimes¹ ;
- L'impact structurel, par lequel la structure des opportunités politiques se trouve transformée du fait des activités du mouvement.

¹ Ces deux premiers types d'impact avaient été identifiés par William Gamson (1975).

Cependant, la structure des opportunités politiques a essentiellement été traitée comme une variable indépendante ou intervenante influençant l'émergence et le développement de la mobilisation. Tarrow (1996) a récemment été amené à insister sur la nécessité d'envisager la structure des opportunités politiques aussi comme une variable dépendante en étudiant la manière dont l'action collective, une fois lancée, peut contribuer à définir de nouvelles opportunités politiques. Tarrow distingue ces modifications d'opportunités selon les acteurs qu'elles concernent :

- Un groupe peut voir sa propre structure des opportunités changer du fait de son action. Ce premier cas correspond exactement, nous semble-t-il, au processus qui s'est développé au Québec : le mouvement des femmes a suscité, par son action, la création à l'intérieur de l'Etat d'organismes qui ont par la suite facilité son accès au système politique.
- Un groupe peut aussi contribuer, par son action, à étendre les opportunités d'autres groupes. Tarrow fournit l'exemple du mouvement des droits civiques aux Etats-Unis, qui a provoqué une extension de la notion traditionnelle de droit, extension dont ont profité d'autres mouvements dans la formulation de leurs revendications.
- Un mouvement peut également, de façon paradoxale, contribuer à créer des opportunités pour ses opposants. C'est par exemple le cas lorsqu'un groupe en menace un autre dans un contexte général de mobilisation ; il peut alors indirectement inciter ce groupe à développer une action collective contre lui.
- Enfin, un mouvement peut créer des opportunités pour les élites au pouvoir ; ces dernières peuvent en effet se saisir de la cause de contestataires pour se positionner comme tribunes du peuple.

Ainsi, il nous semble enrichissant de considérer les structures d'opportunités politiques sous les deux angles de variable dépendante et indépendante, en interaction avec les mouvements sociaux.

Les processus de cadrage

La médiation entre l'opportunité, l'organisation et l'action passe par les significations et les définitions communes que les acteurs donnent à leur situation (McAdam, McCarthy et Zald 1996). Au minimum, ces derniers doivent être insatisfaits d'un aspect de leur vie et optimistes quant à l'efficacité de l'action collective pour améliorer cette situation. Cette perception est conditionnée par un ensemble de dynamiques sociales et psychologiques d'attribution collective et de construction sociale que Snow et al (1986) ont appelé des processus de cadrage. La notion de cadre, reprise de Goffman², a été initialement développée par Snow et al (1986) pour expliquer la participation individuelle à une mobilisation. Il s'agissait de pallier une insuffisance de la théorie de la mobilisation des ressources, qui ne posait plus la question de la motivation individuelle de l'action, tout en affinant les théories plus anciennes de la frustration relative qui prenaient la frustration comme donnée et ne s'interrogeaient pas sur les cadres interprétatifs qui permettent à une frustration d'être ressentie comme telle. Pour Snow et al (1986), l'adhésion de l'individu à une

² Goffman (1991) reprend la définition du « cadre » chez Bateson, pour définir le fait que « toute définition de situation est construite selon des principes d'organisation qui structurent les événements – du moins ceux qui ont un caractère social – et notre propre engagement subjectif. Le terme de « cadre » désigne ces éléments de base. L'expression « analyse de cadres » est, de ce point de vue, un mot d'ordre pour l'étude de l'organisation et de l'expérience » (p.19). Il précise plus loin la définition des cadres primaires : « quel que soit leur degré de structuration, les cadres primaires nous permettent de localiser, de percevoir, d'identifier et de classer un nombre apparemment infini d'occurrences entrant dans leur champ d'application » (p.30).

mobilisation est rendue possible par un « ajustement de cadre », effort stratégique conscient développé par le mouvement lui-même pour modifier son cadre afin que celui-ci corresponde à celui de ses adhérents potentiels.

McAdam, McCarthy et Zald (1996) notent cependant que la signification des cadres, qui était très précise chez Snow, a eu tendance à se diluer pour désigner toute dimension culturelle des mouvements sociaux. En effet, l'idée de « processus de cadrage » en vient à englober un nombre croissant de courants d'analyse des mouvements sociaux qui mettent en avant leur dimension culturelle ou cognitive. On peut notamment citer la théorie des nouveaux mouvements sociaux, qui fait de la centralité de la dimension culturelle et identitaire l'élément distinctif des nouveaux mouvements sociaux par rapport aux mouvements antérieurs. Comme le souligne Zald (1996), le regain d'intérêt pour la dimension culturelle et idéale dans l'analyse des mouvements sociaux fait échos au tournant plus large vers la culture et le langage qui a marqué les sciences sociales contemporaines, tournant dont il identifie quatre sources principales : l'analyse approfondie de la culture et des symboles, qui s'est d'abord développée en anthropologie (avec des auteurs comme Geertz), l'analyse des cadres (issue de la révolution cognitive en psychologie sociale, et du travail de Goffman en sociologie), le tournant vers l'analyse dramaturgique et rhétorique, et l'étude de la culture en tant que répertoire d'action et en tant que boîte à outil. Nous nous proposons de centrer malgré tout notre analyse de la dimension culturelle et cognitive autour de la notion de cadre, mais avec quelques modifications par rapport à la définition initiale de Snow. McAdam, McCarthy et Zald (1996) résument la conception générale de Snow par la définition suivante : le cadrage renvoie aux « *efforts stratégiques conscients déployés par des groupes de personnes pour façonner des compréhensions communes du monde et d'eux-mêmes qui légitiment et motivent l'action collective* » (p.6). Nous retiendrons la définition générale des cadres dans leurs deux dimensions essentielles. D'une part, les cadres constituent des compréhensions du monde et des acteurs eux-mêmes ; l'idée de cadre permet de mettre l'accent sur le processus cognitif impliqué dans l'interprétation, la classification et la caractérisation des comportements et des situations. D'autre part, l'idée de cadre ouvre sur des possibilités d'action et des alternatives ; les cadres permettent de définir des problèmes et de suggérer des solutions. Cependant, nous élargirons la définition de deux façons.

Tout d'abord, il est possible d'étendre l'applicabilité du concept de cadre à une question de recherche plus vaste que la stricte question de la participation individuelle à l'action collective. En élargissant le concept d'adhésion au-delà de la participation individuelle à un mouvement, on débouche sur la question de la légitimité du mouvement, légitimité qui doit être pensée en relation avec différents publics pertinents. Cela peut être la légitimité vis-à-vis de la population en général, mais aussi la légitimité vis-à-vis des autorités politiques (qui peut se traduire par différentes formes de reconnaissance). Cette conception étendue de « l'adhésion » nous a fait passer de la question de la mobilisation individuelle à celle de l'impact des mouvements sociaux, puisque l'adhésion des autorités publiques au cadre défendu par le mouvement social peut s'analyser comme un impact de ce dernier. Ceci invite à préciser la typologie des formes d'impact que nous avons esquissée avec Kitschelt (1986) : aux impacts substantiel, procédural et structurel, peut être ajouté un impact en termes de cadrage, qui est généralement perceptible à plus long terme.

Ensuite, plusieurs auteurs (McAdam, Tarrow et Tilly 2001) ont critiqué le caractère excessivement stratégique des efforts de cadrage tels que pensés par Snow. Une vision plus large du cadrage permet justement de dépasser cette conception faisant des leaders du mouvement des stratèges isolés, en intégrant les notions de boîtes à outils culturelles dont les mouvements sociaux s'inspirent pour définir leurs cadres, mais qui contraignent et façonnent aussi les efforts de cadrage délibérés des leaders du mouvement, la contribution des contradictions culturelles et des événements historiques en tant qu'ils fournissent des opportunités pour le cadrage, la dimension interactive, voire conflictuelle, du processus de cadrage (les cadres pouvant être contestés de l'intérieur comme de l'extérieur du mouvement, par des contre-mouvements ou par les autorités

publiques), ainsi que le rôle des médias dans la transmission des cadres (Zald 1996, McAdam, Tarrow et Tilly 2001).

Bibliographie

- BELLEY, J.-G. (1995), "Une sociologie républicaine. L'esprit des lois de la famille selon Jacques Commaille", *Revue canadienne Droit et société*, 10 (2): 201-221.
- BIRNBAUM, P. (1993), "Mouvements sociaux et types d'Etats : vers une approche comparative", Pp. 163-175 in *Action collective et mouvements sociaux*, sous la direction de F. Chazel, Paris: Presses Universitaires de France.
- CARROLL, W.K. (1992), "Introduction : Social movements and counter-hegemony in a canadian context", Pp. 1-19 in *Organizing dissent. Contemporary social movements in theory and practice : studies in the politics of counter-hegemony*, sous la direction de W. K. Carroll, Toronto: Garamond Press.
- CARROLL, W.K. (sd) (1992), *Organizing dissent. Contemporary social movements in theory and practice : studies in the politics of counter-hegemony*. Toronto: Garamond Press. 333 p.
- CEFAÏ, D. et TROM, D. (sd) (2001), *Les formes de l'action collective. Mobilisation dans les arènes publiques*. Paris: Editions de l'EHESS (Raisons Pratiques). 322 p.
- CHAZEL, F. (1992), "Mouvements sociaux", Pp. 264-312 in *Traité de sociologie*, sous la direction de R. Boudon, Paris: PUF.
- CHAZEL, F. (sd) (1993), *Action collective et mouvements sociaux*. Paris: Presses Universitaires de France. 267 p.
- CHAZEL, F. (1993), "La place du politique dans les mobilisations contestataires : une découverte progressive", Pp. 145-161 in *Action collective et mouvements sociaux*, sous la direction de F. Chazel, Paris: Presses Universitaires de France.
- CHAZEL, F. (2002), "La place de la mobilisation dans une révolution inattendue : l'effondrement de l'Allemagne de l'Est", *L'Année Sociologique*, 52 (1): 183-216.
- COMMAILLE, J. (1994), *L'esprit sociologique des lois. Essai de sociologie politique du droit*. Paris: PUF. 275 p.
- DURAN, P. (1999), *Penser l'action publique*, vol. 27, Edited by LGDJ. Paris: LGDJ-Droit et société. 212 p.
- EISINGER, P.K. (1973), "The conditions of protest behavior in American cities", *American Political Science Review*, 67: 11-28.
- FAURE, A., POLLET, G., et WARIN, P. (sd) (1995), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*. Paris: L'Harmattan. 188 p.
- GAMSON, W. (1975), *The strategy of social protest*. Homewood: Dorsey. 217 p.
- GAMSON, W., CROTEAU, D., HOYNES, W., et SASSON, T. (1992), "Media images and the social construction of reality", *Annual Review of Sociology*, 18: 373-393.
- GAMSON, W. et MEYER, D.S. (1996), "Framing political opportunity", Pp. 275-290 in *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, sous la direction de D. McAdam, J. McCarthy, et M. N. Zald, Cambridge: Cambridge University Press.
- GAMSON, W. et MODIGLIANI, A. (1989), "Media discourse and public opinion on nuclear power : a constructionist approach", *American Journal of Sociology*, 95 (1): 1-37.
- HIRSHMAN, A.O. (1970), *Exit, Voice and Loyalty*. Cambridge: Harvard University Press. 162 p.

- HOBSON, B. et LINDHOLM, M. (1997), "Collective identities, women's power resources, and the making of welfare states", *Theory and Society*, 26 (4): 475-508.
- JENSON, J. et PAPILLON, M. (2000), "Challenging the citizenship regime : the James Bay Cree and transnational action", *Politics and society*, 28 (2): 245-264.
- JENSON, J. et PHILLIPS, S.D. (1996), "Regime shift : new citizenship practices in Canada", *International Journal of Canadian Studies*, 14: 111-136.
- KATZENSTEIN, M.F. (1998), *Faithful and fearless. Moving feminist protest inside the church and military*. Princeton: Princeton University Press. 270 p.
- KECK, M.E. et SIKKINK, K. (1998), *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*. Ithaca, NY: Cornell University Press. 240 p.
- KITSCHOLT, H. (1986), "Political opportunity structures and political protest : anti-nuclear movements in four democracies", *British Journal of Political Science*, 16 (1): 57-85.
- KOOPMANS, R. (1995), *Democracy from below. New social movements and the political system in West Germany*. Boulder: Westview Press. 282 p.
- KRIESI, H. (1989), "New social movements and the new class in the Netherlands", *American Journal of Sociology*, 94 (5): 1078-1116.
- KRIESI, H., KOOPMANS, R., DUYVENDAK, J.W., et GIUGNI, M.G. (1995), *New social movements in Western Europe : a comparative analysis*. London: UCL Press. 310 p.
- MATHIEU, L. (1999), "Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église St-Nizier par les prostituées lyonnaises", *Revue française de sociologie*, 40 (3): 475-499.
- MCADAM, D. (1996), "Political opportunities : conceptual origins, current problems, future directions", Pp. 23-40 in *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, sous la direction de D. McAdam, J. McCarthy, et M. N. Zald, Cambridge: Cambridge University Press.
- MCADAM, D., MCCARTHY, J., et ZALD, M.N. (sd) (1996), *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*. Cambridge: Cambridge University Press. 426 p.
- MCADAM, D., MCCARTHY, J., et ZALD, M.N. (1996), "Introduction : opportunities, mobilizing structures, and framing processes - toward a synthetic, comparative perspective on social movements", Pp. 1-20 in *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, sous la direction de D. McAdam, J. McCarthy, et M. N. Zald, Cambridge: Cambridge University Press.
- MCADAM, D., TARROW, S., et TILLY, C. (2001), *Dynamics of contention*. Cambridge: Cambridge University Press. 387 p.
- MCCARTHY, J. (1996), "Constraints and opportunities in adopting, adapting and inventing", Pp. 141-151 in *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, sous la direction de D. McAdam, J. McCarthy, et M. N. Zald, Cambridge: Cambridge University Press.
- MORRIS, A.D. et MUELLER, C.M. (1992), *Frontiers in social movement theory*. New Haven, Conn.: Yale University Press. xii, 382 p.
- NEVEU, E. (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, Edited by L. Découverte. Paris: La Découverte. 123 p.
- SNOW, D.A., ROCHFORD, E.B., WORDEN, S., et BENFORD, R.D. (1986), "Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation", *American Sociological Review*, 51 (4): 464-481.
- TARROW, S. (1988), "National politics and collective action : recent theory and research in Western Europe and the United States", *Annual Review of Sociology*, 14: 421-440.
- TARROW, S. (1996), "States and opportunities : the political structuring of social movements", Pp. 41-61 in *Comparative perspective on social movements. Political*

opportunities, mobilizing structures, and cultural framings, sous la direction de D. McAdam, J. McCarthy, et M. N. Zald, Cambridge: Cambridge University Press.

TARROW, S. (1998), *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. Cambridge: Cambridge University Press. 288 p.

WILSON, F.L. (1983), "French interest group politics : pluralist or neocorporatist?" *American Political Science Review*, 77 (4): 895-910.

ZALD, M.N. (1996), "Culture, ideology, and strategic framing", Pp. 261-275 in *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, sous la direction de D. McAdam, J. McCarthy, et M. N. Zald, Cambridge: Cambridge University Press.